

Communiqué de presse
Berne, le 23 mars 2016

L'usam tient à une politique climatique alliant souplesse et efficacité

L'Union suisse des arts et métiers exige une politique climatique à la fois souple et efficace. Le programme esquissé par le Conseil fédéral est viable mais demande à être précisé. La politique climatique suisse se présente déjà comme l'une des plus ambitieuses au niveau mondial. Sa planification doit être encore développée pour l'après-2020. Des correctifs sont notamment indispensables en ce qui concerne la suppression des obstacles bureaucratiques et les possibilités de compensation à l'étranger.

La loi actuelle sur le CO2 est un mécanisme éprouvé. Il convient de poursuivre sur cette voie. L'Union suisse des arts et métiers usam salue cette intention du Conseil fédéral. Elle soutient en particulier la poursuite du régime d'exonération de la taxe sur le CO2 pour les entreprises à haute efficacité énergétique, l'adhésion à un système de compensations à l'étranger et la continuation du système d'échange de quotas d'émission (SEQE).

Des correctifs sont toutefois indispensables. Le modèle actuel d'exonération est trop bureaucratique. La course d'obstacles administratifs empêche de nombreuses entreprises de réduire leurs émissions de CO2. En matière de compensations à l'étranger, l'usam veut que les entreprises disposent d'une totale flexibilité. Elles doivent pouvoir décider elles-mêmes de la manière dont elles entendent réduire ou compenser leurs émissions de CO2. Dans le domaine du SEQE, une action est nécessaire, qui doit impérativement se déployer dans le cadre européen.

Toutes ces mesures permettront à la Suisse de réduire encore ses émissions de CO2, ce qui est le but de toute politique climatique ayant l'ambition de se conformer à la déclaration de Paris. En même temps, elles assurent aux entreprises une certaine flexibilité sans nuire à leur compétitivité. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse soutient une politique ambitieuse et favorable aux entreprises dans le domaine climatique.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Henrique Schneider, responsable du dossier, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

Numéro 1: plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME.